



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,

**Séance extraordinaire sur le plan triennal d'immobilisations
2022-2023-2024**

Qu'une séance extraordinaire sur le plan triennal 2022-2023-2024 se tiendra dans la grande salle du centre communautaire le Sillon située au : 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de novembre, **le lundi 15 novembre 2021**;

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Présentation du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 ;
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 ;
5. Période de questions ;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.
6. Levée de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce deuxième jour de novembre deux mille vingt et un.


Marco Langlois, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier

